**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 60 (1972)

Heft: 8

Artikel: Fribourg

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-273154

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## VAUD

# **SAINT-LOUP: UN PEU D'HISTOIRE**

L'établissement des diaconesses a été inauguré le 19 décembre 1842 à Echallens. Mais on pourrait faire remonter la date de la fondation de l'œuvre au 10 août 1841. Ce jour-là se tient à Lausanne la séance annuelle de la Société évangélique.

nuelle de la Société évangélique.

Le comte Agénor de Gasparin, qui revenait de Kaiserswerth où il avait visité l'établissement fondé cinq ans auparavant par Fliedner, décrit avec enthousiasme cette œuvre nouvelle et exprime le vœu qu'une maison semblable soit ouverte en Suisse romande.

C'est alors que Louis Germond fait part de son projet de créer un établissement en vue de former des gardes-malades et de soigner les indigents.

L'après-midi, ou le soir du même

«L'après-midi, ou le soir du même jour — écrit Jules Vincent — les jour — écrit Jules Vincent — les leur maison hospitalière du Désert à tous les amis de l'Evangile, et leur cœur à toutes les pensées généreuses, recevaient chez eux plusieurs des assistants à l'assemblée du jour. On e s'entretint que de l'Institution des diaconesses. Une souscription s'organisa sur place. On envisagea aussi et immédiatement en quel lieu elle pour-rait naître et, chose primordiale, chacun fut d'accord pour saluer en Louis Germond le futur directeur de l'œuvre. »

Le 14 août, soit quatre jours après la fameuse séance de la Société évan-gélique, le comte de Gasparin, qui n'avait pu assister à la rencontre du

LOCATAIRES PRESSENTIS

Ceux-ci ne peuvent bien entendu
se déterminer avant que soient définis: l'emplacement, le prix du mètre
carré, la participation de la comnune. Mais d'ores et déjà on peut
prévoir qu'ils se rattacheront à trois
caténories

WINT T

I. Les services sociaux : a) centre

reau de consultation juridique; c) so-ciété des consommatrices; d) garde-rie d'enfants; e) deux ou trois petites salles de réunion pour associations,

salles de réunion pour associations, clubs, etc.

II. Les services culturels: f) cinémathèque suisse - ciné-club; g) galerie d'art; h) lyceum club (év. d'aufres clubs); i) éducation des adultes.

III. Les pôles magnétiques: j) snack-cafeteria diététique-exotique; k) salle polyvalente d'art et d'essai; l) shopping-center « nouvel art de vivre ».

Les avantages sont présentés en douze points par la promotrice du projet, Doris Keller:

1. promotion de la qualité;
2. meilleure Information du public;
3. « consommation » culturelle ac-

4. enseignement d'un nouvel art de

LES AVANTAGES

vivre :

d'information socio-culturelle;

catégories.

L'AGORA

pour un nouvel art de vivre

(Suite de la page 1)

Désert, écrit à M. Louis Germond une lettre extrémement intéressante pour l'histoire de cette institution. Elle a été retrouvée dans des papiers de famille, par M. le professeur Philippe Daulte.

A M. Louis Germond, Echallens. Genève, 14 août 1841. Monsieur et honoré Frère en Jésus-

Genève, 14 août 1841.

Monsieur et honoré Frère en Jésus-Christ,
C'est avec une joie très vive, et en rendant grâces à Dieu qui a mené toute cette affaire, que j'ai appris par M. Charles Saladin le résultat de la réunion qui a suivi, lundi dernier, l'assemblée de la société évangélique, et à laquelle j'avais tant regretté de ne pouvoir me rendre.

L'œuvre de la fondation d'un institut de diaconesses, cette œuvre bénie en d'autres pays, et qui ne le sera pas moins dans la Suisse française, est donc remise entre vos mains. Permettez-moi de m'en réjouir, quoique je n'aie pas le bonheur de vous connaître personnellement. Mais je vous ai entendu lundi, et j'ai senti, comme tous ceux auxquels vous adressiez des paroles si pressantes et si émues, que c'était par vous que le Seigneur voulait accomplir ce grand dessein.

La pensée de ne fonder qu'un seut établissement (probablement à Lau-

La pensée de ne fonder qu'un seul La pensee de ne fonder qu'un seui établissement (probablement à Lau-sanne) pour les cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, a rencontré ici une approbation unanime. Les maisons particulières et surtout les

5. **liberté:** loisirs proposés (et non imposés) dans un lieu exempt de contrainte ;

7. efficacité et dynamisme grâce au regroupement des forces éparses ;

6. intégration de l'événement durel dans la vie sociale courante;

hôpitaux de Genève s'ouvriront beau-coup plus aisément devant les diaconesses que vous aurez formées, que devant des diaconesses formées par un institut genevois.

un institut genevois.

Je ne doute pas qu'un grand nombre de personnes ne s'empressent de vous adresser leurs offrandes. Je prends, dès aujourd'hui, la liberté de vous envoyer la note de celles que nous tenons à votre disposition, mon beau-père, ma femme et moi, et que vous pourrez retirer dès que cela vous conviendra:

M. Boissier de Valleyres 50 Fr de France

vous pouriez feirier des que cera
vous conviendra:

M. Boissier de Valleyres

M. le Cte et Mme la Ctesse Agénor
de Gasparin

400 Fr de France
J'espère que vous ne tarderez pas
à réclamer ces petites sommes et
qu'ainsi nous aurons la certitude d'un
commencement d'exécution. Je prie
Dieu de vous soutenir, qu'il vous
donne de mettre promptement la main
à l'œuvre, qu'il vous donne d'imprimer et de conserver à l'institution un
caractère profondément évangélique et
nullement romain.

caractère profondément évangélique et nullement romain.
Adieu, Monsieur et honoré Frère.
C'est du fond de l'âme que je me dis votre respectueux et dévoué serviteur Cte de Gasparin.
Les 12 et 13 février, Saint-Loup qui continue son action bienfaisante a inauguré sa nouvelle maison des « Quatre-Vents ».

#### MEMENTO

Union des Femmes de Lausanne, 12 octobre, dès 14 heures, Le Ca-rillon, 1er étage (entrée sous la voûte, côté Chauderon) : thé-vente en faveur des œuvres de l'Union : en taveur des œuvres de l'Union ; bureau de consultations juridiques gratuites, bureau d'aide aux mères. Les dons en nature et en espèces seront reçus avec reconnaissance au local de l'Union dès le matin du 12 octobre 1972 ou au compte de chèques postaux 10-1712.

# **NOUVELLES DU JURA** AVEC LE PEINTRE COGHUF

Au cœur du Jura, chaque été, l'Abbatiale de Bellelay accueille une grande exposition d'art. Après Hans Aerni, Manessier (Paris), les Peintres jurassiens, nous y découvrons Coghuf dont une exposition rétrospective réunit 258 œuvres : peintures, sculptures, tapisseries, vitraux, gouaches, aquarelles et gravures.

Bâlois d'origine, le peintre vit

à Muriaux dans les Franches-Montagnes depuis 1934, par goût, par amitié pour ce pays qu'il a fait sien. Aussi se considère-t-il et le reconnaissons-nous comme un

vrai Jurassien. Les critiques s'accordent à dire qu'il est un de nos meilleurs peintres suisses malheureusement pas assez connu en Romandie.

# LA FEMMME DANS L'ŒUVRE DE COGHUF

Le monde de l'artiste est un monde vivant, vrai. Il est senti, jaugé, exploré dans ses profondeurs et l'essentiel — ou plutôt l'essence — de la vie nous est restitué comme un matin intact

restitue comme un matin intact de la Création. Fresque solide et vigoureuse de l'existence, l'œuvre de Coghuf est ponctuée de nombreux por-traits de femmes qui ne peuvent laisser indifférent. Chacun en soi est un univers, un chant, un poè-me, une création achevée, voulue.

Le contraire d'un accident.
L'artiste définit la femme comme « l'inspiratrice et la mère-créatrice ». Il dit : « Tout ce qui est féminin est beau:

beau ».

M. Coghuf, beaucoup de femmes sont choquées par les nus, pourquoi?

Il faut faire la différence entre une photo pornographique et un nu à cause de la raison qui détermine la fabrication de l'une et la création de

l'autre. A cause des buts recherchés aussi.

— Qu'est-ce qui est choquant? La laideur?

- C'est le manque de simplicité qui choque, la sophistication, l'artifice... Certains maquillages inutiles chez les jeunes filles sont affreux. Qu'elles soient naturelles!

Le rôle de la femme ?

— Le rôle de la femme?

— Qu'elle soit complémentaire de l'homme, qu'elle reste différente. Quand on confond un homme et une femme, c'est la décadence. Elle ne doit pas jouer à l'homme. Les hommes ont besoin d'une femme inspiration qui suggère la création dans tous les secteurs de la vie.

— La femme a-t-elle pouvoir de changer l'homme?

— Et comment! La femme d'artiste exerce sur lui une influence néfaste

— Et comment! La temme d'artiste exerce sur lui une influence néfaste si elle ne comprend rien à ses entreprises artistiques. Elle gâte tout en voulant le servir trop, c'est-à-dire en commercialisant les œuvres de son mari. Son rôle est de stimuler le talent

mari. Son rôle est de stimuler le talent de son mari.

— Est-ce qu'un artiste a le droit de se laisser inspirer par une autre femme que la sienne?

— Tout dépend du niveau où il si-

— Tout depend du niveau ou il s'ute les relations qu'il a avec cette autre femme. Il faudrait qu'elles soient nobles et susceptibles de faire progresser l'art. En un mot : oui, si la cause qui en profitera est l'humanité à travers l'art.

cause qui en profitera escribilitate ravers l'art.

Ne pensez pas qu'un artiste qui peint un nu nourrisse une passion charnelle envers son modèle 1 On fait son métier, on veut faire quelque chose de beau, c'est ça qui compte.

— Quelle éducation donner aux filles 2

Leur apprendre à aimer la vérité, ce qui est supérieur, les choses sim-ples. Ce sont les plus difficiles à appli-

ples. Ce sont les plus difficiles à appliquer.

— Merci, cher ami, (voyez, je ne m'aventure plus à vous donner du « maître »), il me semble que dans votre art vous célébrez la temme à la manière d'un magnificat moderne.

A.-M. S.

#### FRIBOURG

# Après une motion du Grand Conseil A l'Etat: théorie et pratique

Les sections de Fribourg-Ville, Sarine Campagne, Broye et Singine de l'Association pour les droits de la femme nous prient de faire paraître le texte ci-dessous marquant leur déception, après la réponse du Conseil d'Etat à la motion Hanny Schwab. A Fribourg, l'Etat coninuera donc à donner l'exemple d'une regrettable inégalité... Ce qui prouve que, malgré nos droits politiques,

nous avons encore à lutter.

En février dernier, les sections fribourgeoise de l'Association fribourgeoise de l'Association pour les droits de la femme pre naient connaissance avec intérêt de la motion présentée au Grand Conseil par MIIe Hanny Schwab, député, motion demandant l'égalité de rémunération pour tous les membres du corps enseignant et à tous les degrés.

Lors de la dernière session du

parlement, le gouvernement fri-bourgeois, par l'intermédiaire de M. Pierre Dreyer, y répondait. Cette réponse ne satisfait ni les formmes ni les milieux qui en dé-

femmes ni les milieux qui en dé-fendent les droits. En effet, elle fendent les droits. En ettet, elle soutient que l'égalité de rémunération entraînerait, actuellement, pour l'Etat une charge trop lourde. Or, dans sa déclaration, le gouvernement fait allusion à la Convention No 100 de l'Organisation de l'Organis tion internationale du travail et ajoute qu'en février 1971 déjà, il

en avait approuvé le principe.

La ratification d'une telle convention ne saurait se limiter à une vention ne saurait se ilimiter a une déclaration d'intention et devrait constituer la première étape de l'égalité en matière de rémunération. L'instabilité du personnel féminin ne peut servir de prétexte à la différer.

En conséquence, l'Etat de Fribourg doit faire face à sa responsabilité et à ses engagements et, dans un proche avenir, abolir toute discrimination en matière sala-riale. Il aura ainsi franchi le cap de la théorie pour atteindre celui de la réalisation de l'égalité.

# Un nouveau groupe romand: pour les jeunes INADAPTES

Cette nouvelle association, qui cor-respond mieux à la réalité romande, au sens le plus large, a notamment pour but d'offrir à tous ceux qui se préoccupent du sort des enfants ou adolescents inadaptés, l'occasion

de se rencontrer et de confronter leurs idées et leurs méthodes en vue d'améliorer la qualité et la coordination de leurs efforts;

de collaborer avec d'autres orga-nisations faîtières pour obtenir tou-tes mesures sociales et prophylac-tiques adéquates en faveur des jeunes inadaptés, ou handicapés;

d'entreprendre l'étude, au plan romand, de questions diverses dans le domaine de la prévention et du traitement de l'inadaptation sociale

traitement de l'inadaptation sociale de la jeunesse; de promouvoir la conclusion de concordats intercantonaux pour faciliter l'utilisation de l'équipement institutionnel existant, ou favoriser la création de nouveaux établissements couvrant les besoins constatés en Suisse romande;

d'être un organe d'information en-tre ses membres et à l'égard des pouvoirs publics cantonaux et fédé-

Le nouveau groupe romand en fa-Le nouveau groupe romand en la-veur des jeunes inadaptés a son siège à Lausanne et son secrétariat perma-d'aide à la jeunesse (CVAJ), 6, chemin nent est assuré par le Centre vaudois Pré-Fleuri, 1006 Lausanne.

# KYBOURG



et auto-financement

L'AGORA

publics

rations :

tion

ECOLE DE COMMERCE GENÈVE - 4, Tour-de-l'Ile - Tél. 25 10 38 Directeur : R. KYBOURG

Sténo et dactylo: préparation aux concours officiels de Suisse romande

conomie réalisée par auto-ges-

Plans sommaires (possibilités Mont-benon ») établis dans le seul but de prouver la viabilité du projet.

8. pôle d'attraction pour tous les

9. chance de participation sociale; 10. échanges possibles entre géné-

11. sur le plan touristique : image

Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP
Préparation aux fonctions de
SECRETAIRE DE DIRECTION
SECRETAIRE STENDOACTYLOGRAPHE
SECRETAIRE - COMPTABLE
SECRETAIRE - COMPTABLE
SECRETAIRE DE BARQUE
AIDE DE BUREAU
DACTYLOGRAPHE
: préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
activo : préparation aux concours officiels de Suisse romande

#### COMMUNIQUÉ DE L'ADMINISTRATION

Dans les semaines à venir des remboursements d'abonnements seront envoyés à ceux qui n'ont pas encore payé l'abonnement 1972. Chacun sait que ces remboursements sont désagréables à recevoir.

Que les derniers retardataires se hâtent de se mettre à jour et ainsi le travail de la secrétaire administrative sera grandement facilité. Elle vous en remercie d'avance.